

POLITIQUE AGRICOLE

ERDRE & GESVRES, TERRE D'AGRICULTURE

Présente sur plus des 2/3 du territoire, l'agriculture est une activité économique importante d'Erdre & Gesvres. Un secteur en pleine mutation qui demeure plus que jamais sous tensions. La Communauté de Communes active donc tous les leviers pour pérenniser cette activité emblématique du territoire.

En réservant plus de 32 000 hectares aux espaces naturels et agricoles, Erdre & Gesvres place la préservation de l'activité agricole au cœur de ses priorités.

Elle agit, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, pour maintenir, développer cette activité et soutenir les exploitants agricoles. Car de nouvelles opportunités s'offrent à cette filière sur le territoire :

- > L'agri-tourisme, pour promouvoir le territoire, ses paysages et le savoir-faire agricole,
- > L'approvisionnement local, pour les particuliers et la restauration collective, pour rapprocher producteur et consommateur
- > Le développement de filières locales pour créer de nouveaux débouchés économiques (bois/énergie)
- > L'accompagnement des agriculteurs pour maintenir les exploitations et les emplois lors des cessions/reprises d'exploitations.



ALLER PLUS LOIN

SUR LE SITE

- > La filière bois énergie
- > le PEAN

SUR INTERNET

- > La chambre d'agriculture de Loire-Atlantique



Mairie de Petit-Mars

22, boulevard Saint Laurent
44390 Petit Mars

☎ 02 40 72 77 16

📧 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Jeudi

9h à 12h / 14h à 17h

Mardi - Vendredi - Samedi

9h à 12h